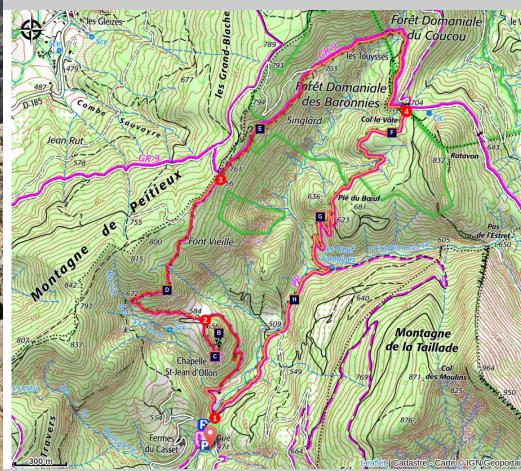


BÉNIVAY-OLLON - Les hauts de Saint-Jean

Bénivay-Ollon



Chapelle Saint-Jean d'Ollon (©Manon Saphore - PNR Baronnies provençales)

Découverte du vallon secret de l'Ayguemarse, entre paysages sauvages et panorama depuis la chapelle Saint-Jean.

« L'arrivée à la chapelle Saint-Jean, puis sur la crête de la montagne de Peitieux, demande quelques efforts... mais quelle satisfaction une fois là-haut ! Tout au long de la randonnée, on profite de superbes paysages typiques des Baronnies provençales, entre vergers de Bénivay, sommets alentours parfois dominés par le Ventoux, et un retour dans une ambiance plus forestière ». Manon Saphore, stagiaire au Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h

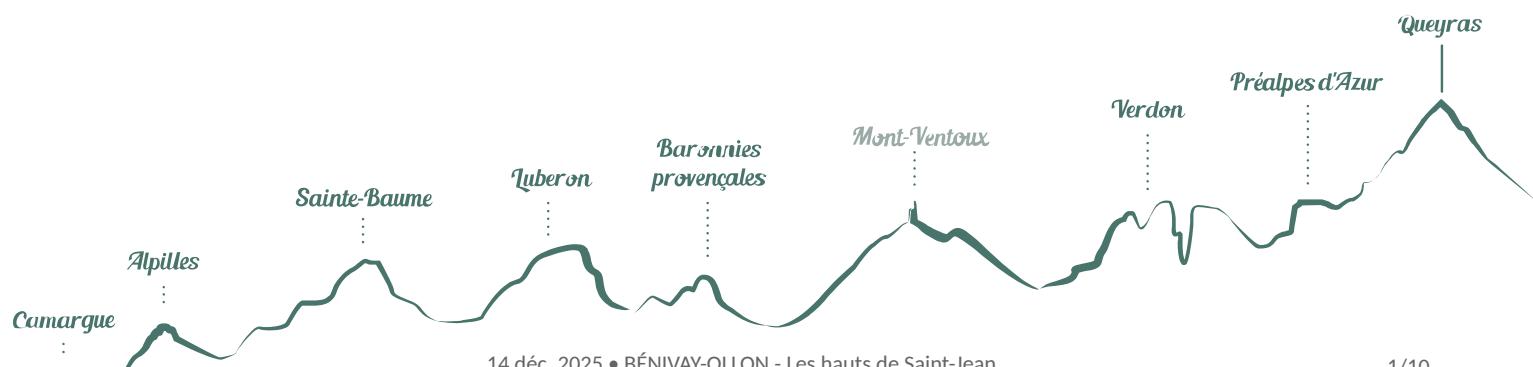
Longueur : 9.0 km

Dénivelé positif : 377 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Aire de pique-nique, Bénivay-Ollon

Arrivée : Aire de pique-nique, Bénivay-Ollon

Balisage : GR® PR

Du parking, passer sur la passerelle située à gauche du passage à gué puis emprunter la piste caillouteuse sur la gauche pendant 150 m.

1- Traverser l'Ayguemarse située en contrebas (passage à gué !) et remonter la piste forestière sur 1 km. Emprunter la piste de gauche sur 200 m pour déboucher sur la chapelle Saint-Jean. Contourner le bâtiment par la droite pour atteindre la sacristie (passage en bord de falaise !). Faire demi-tour et redescendre en direction de la prairie bordée de genêts.

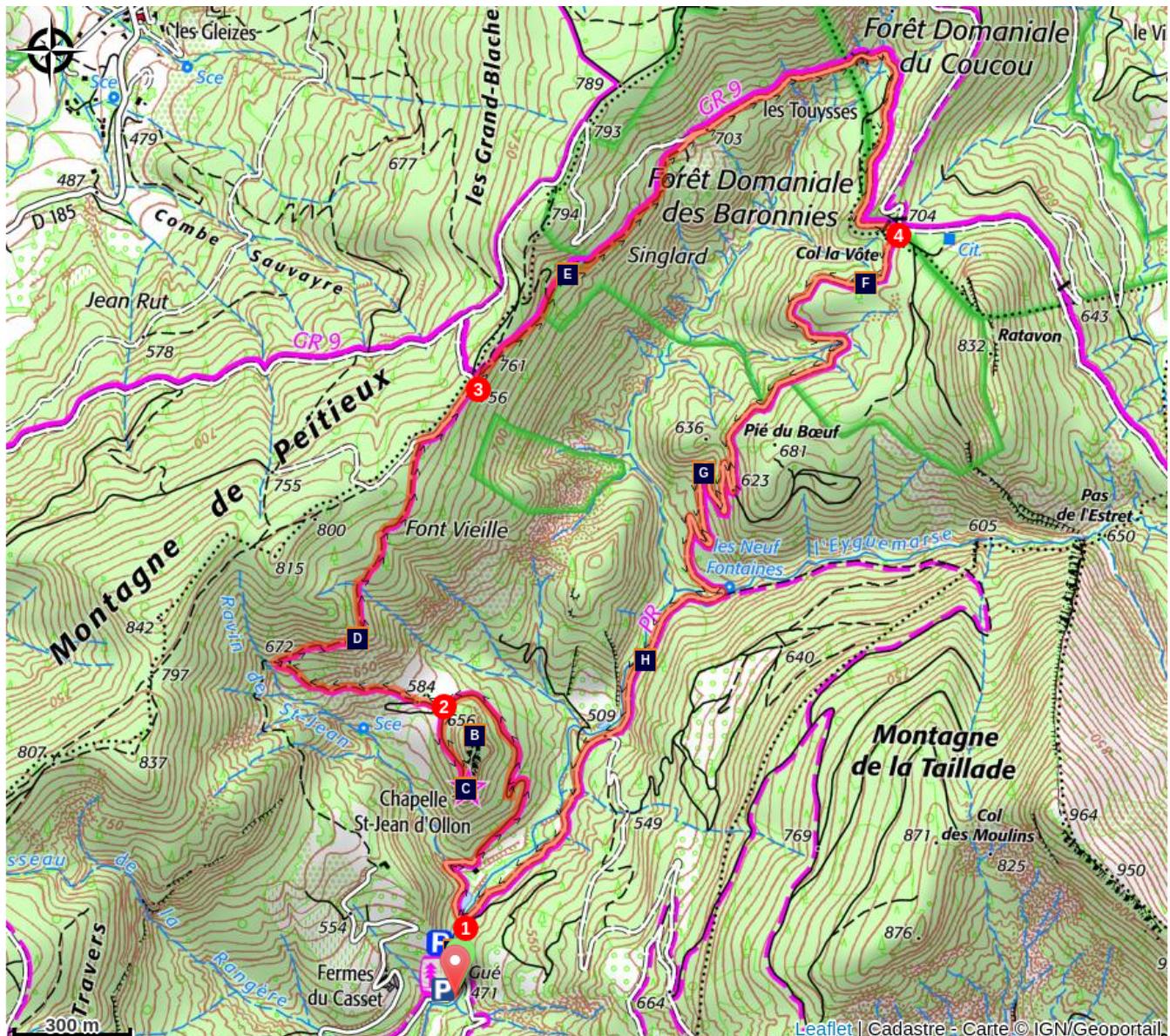
2- Tourner à gauche et longer le chemin en bord de prairie sur 100 m jusqu'à un croisement. Prendre le sentier à droite s'engouffrant dans la végétation et le remonter sur 1,3 km (être attentif au balisage !) pour atteindre la crête de la montagne de Peitieux. Continuer à droite sur la piste pendant 300 m jusqu'à un large virage avec croisement.

3- S'engager sur la droite à travers les buis et emprunter le sentier sur 1 km (être attentif au balisage !). Une fois sur la piste caillouteuse, la remonter sur environ 1,2 km (portion du GR® 9) jusqu'à atteindre le Col la Vôte.

4- Au carrefour, emprunter le chemin caillouteux directement sur la droite en direction de Bénivay-Ollon durant 3,6 km (être très attentif au balisage !) et suivre la piste pour retrouver le point de départ.

1- Poursuivre tout droit et revenir au parking en suivant en sens inverse le cheminement emprunté au départ.

Sur votre chemin...



- Bénivay-Ollon et son tilleul (A)
- La chapelle Saint-Jean d'Ollon (C)
- Le Lézard à deux raies (E)
- La terre noire des Baronnies (G)

- L'ancien village d'Ollon (B)
- Notre-Dame-de-Tiretempli (D)
- La route de Birmanie (F)
- Les strates marno-calcaires (H)

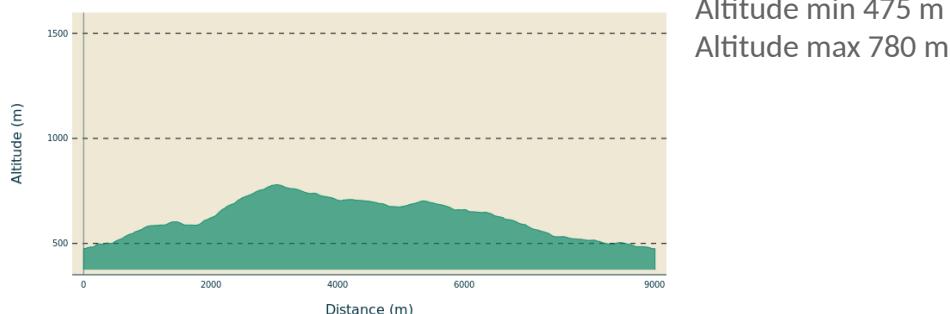
Toutes les infos pratiques



Recommandations

- Aux points 0 et 1 : prudence au passage à gué de l'Ayguemarse. Le sol peut être glissant, surtout après la pluie.
- Entre les points 2 et 4 : vigilance sur le balisage blanc et rouge du GR® 9. Bien rester sur le sentier.
- TRANQUILLITÉ DES LIEUX : je respecte le calme du lieu où je me promène. J'évite de crier ou d'utiliser des appareils sonores (radio, enceinte...), par respect pour les autres usagers et pour la faune, particulièrement vulnérable en période de reproduction ou d'hivernage.
- PLANTES SAUVAGES : je m'abstiens de cueillir les fleurs et les plantes rencontrées sur le chemin. Certaines sont protégées, et toutes participent à la richesse de la biodiversité locale.
- PÉRIODE ESTIVALE : une partie de l'itinéraire est exposée au soleil. En été, je prévois une quantité suffisante d'eau, un chapeau, de la crème solaire et je privilégie un départ matinal pour éviter les fortes chaleurs.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Accès routier

À 12 km au nord-ouest de Buis-les-Baronnies, par les D147 et D347 jusqu'à l'aire de pique-nique de Bénivay-Ollon.

Parking conseillé

Aire de pique-nique (D347), Bénivay-Ollon

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Baronnies provençales



575 Route de Nyons – La plaine du Pont, 26510 Sahune

smbp@baronnies-provenceales.fr

Tel : +33 (0)4 75 26 79 05

<http://www.baronnies-provenceales.fr/>

OT Baronnies en Drôme Provençale - Buis-les-Baronnies

26 Boulevard Clémenceau, 26170 Buis-les-Baronnies

buis@baronnies-tourisme.com

Tel : +33 (0)4 75 28 04 59

<http://www.baronnies-tourisme.com>

OT Baronnies en Drôme Provençale - Nyons

Place de la Libération, 26110 Nyons

info@baronnies-tourisme.com

Tel : +33 (0)4 75 26 10 35

<http://www.baronnies-tourisme.com>

Sur votre chemin...



● Bénivay-Ollon et son tilleul (A)

Depuis 1790, Bénivay et Ollon formaient deux communes distinctes, avant de fusionner en 1908. Aujourd'hui, Bénivay est surtout connu pour son tilleul, réputé comme l'un des meilleurs au monde, grâce à sa fleur très odorante et sa longue languette. Chaque année, au mois de juin, les Chevaliers du Tilleul prononcent l'ouverture des saquettes (les sacs de récolte) lors du Ban du Tilleul, une cérémonie traditionnelle marquant la maturité des fleurs. Cette célébration se déroule durant la première quinzaine de juin.

Crédit photo : ©Aurélie Carod - PNR Baronnies provençales



● L'ancien village d'Ollon (B)

L'ancien village d'Ollon se trouvait sur le même éperon rocheux que la chapelle Saint-Jean. On peut encore y voir, au nord-ouest de l'arête, les vestiges d'un ancien castrum médiéval, peut-être même ceux d'un château. Ce site stratégique permettait de surveiller la route reliant le sud au nord des Baronnies, en passant par la vallée de l'Ayguemarse. Malgré son emplacement défensif, la place forte a été abandonnée dès le XVe s. et déclarée inhabitable en 1540.

Crédit photo : ©Manon Saphore - PNR Baronnies provençales



● La chapelle Saint-Jean d'Ollon (C)

Anciennement nommée chapelle "de Aulono" au XI^e s., la chapelle Saint-Jean d'Ollon est perchée sur une arête rocheuse dominant la vallée de l'Ayguemarse, avec un panorama remarquable jusqu'au Mont Ventoux. De style roman et rattachée au diocèse de Vaison, elle a conservé ses dimensions d'origine ainsi qu'une belle voûte en berceau brisé. En la contournant par l'est, on accède à un petit ermitage, d'où l'on peut admirer l'intérieur de l'édifice et ses peintures en trompe-l'œil réalisées au XIX^e s.

Crédit photo : ©Manon Saphore - PNR Baronnies provençales



► Notre-Dame-de-Tiretempli (D)

Vestige d'un ancien prieuré mentionné dès le XI^e s., la chapelle Notre-Dame de Tiretempli se situe en rive droite de l'Ayguemarse, entre Bénivay et Ollon. Rattachée au diocèse de Vaison, elle servait autrefois de lieu de sépulture. On y accédait par une belle porte en pierres taillées au sud, aujourd'hui murée. L'entrée actuelle se fait par une ouverture aménagée à l'emplacement de l'arc triomphal qui séparait autrefois la nef du chœur. De dimensions modestes, la chapelle présente un décor intérieur très sobre.

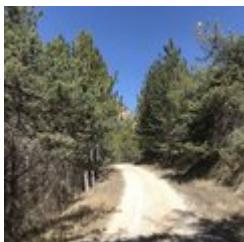
Crédit photo : ©Alexandre Vernin - PNR Baronnies provençales



► Le Lézard à deux raies (E)

Reconnaissable à sa taille (jusqu'à 30 cm) et à sa couleur vert pomme, le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*), autrefois appelé Lézard vert, est une espèce protégée en France, comme l'ensemble des reptiles. Sa gorge bleu vif, visible surtout chez les mâles en période de reproduction, est une de ses particularités. Il affectionne les milieux végétalisés, mais recherche aussi les zones plus ouvertes et rocailleuses pour s'y réchauffer au soleil. Son régime alimentaire se compose principalement d'insectes, de vers de terre et de mollusques.

Crédit photo : ©Dorian Sausse - PNR Baronnies provençales



► La route de Birmanie (F)

Au XIX^e s., les cultures céréaliers occupaient une grande partie du territoire des Baronnies. Un siècle plus tard, durant la Seconde Guerre mondiale, certaines productions, comme la farine, étaient en partie réquisitionnées par les occupants. Pourtant, un moulin situé à Propiac continuait à produire discrètement pour la population locale, à l'abri des contrôles. Le passage du col de la Vôte, alors surnommé "route de Birmanie", était particulièrement étroit et obligeait à utiliser une charrette spécialement adaptée.

Crédit photo : ©Manon Saphore - PNR Baronnies provençales



► La terre noire des Baronnies (G)

Les marnes façonnent le paysage en dunes de roches tendres aux pentes arides. Témoin du Crétacé inférieur, il y a environ 135 millions d'années, ces marnes du Valanginien sont principalement composées de calcaire, sable et argile, ce qui leur confère un aspect friable lorsqu'elles sont sèches. Leur teinte grise ou jaunâtre rappelle une époque où un océan recouvrait les Baronnies, alors plongées au cœur d'une vaste fosse marine : le bassin vocontien.

Crédit photo : ©Manon Saphore - PNR Baronnies provençales



Les strates marno-calcaires (H)

Le calcaire est un élément fondamental du paysage des Baronnies, souvent décrit comme le "squelette" du territoire, sculptant ses reliefs. Ces couches marno-calcaires, formées au Crétacé inférieur il y a environ 140 millions d'années, ressemblent à un véritable millefeuille géologique. Dans cette région, elles appartiennent principalement au Berriasien et se caractérisent par des calcaires légèrement marneux, gris-beige clair, souvent ponctués de taches rosées et brunâtres.

Crédit photo : ©Manon Saphore - PNR Baronnies provençales



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

